

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 21 juin 2019

12^{ème} Commission
N° CD-2019-3-12-1

Service instructeur

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 15 MARS 2019**

Résumé : Le présent rapport présente en annexe le procès-verbal de la réunion publique de l'Assemblée départementale qui s'est tenue le vendredi 15 mars 2019.

Le Conseil départemental a tenu une séance plénière le vendredi 15 mars 2019.

Conformément aux dispositions de l'article L3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté lors de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT